

Tulmar Safety Systems Inc

Fiche de données de sécurité

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit	Modèle : TSO-C13F – numéro de pièce 6750-()*, 6750C-()*; Modèle : Formation – numéro de pièce 6430-() ; Modèles militaires : LPYMP : numéro de pièce 6105-001, LPYHD: numéro de pièce 6525-001**, PFDU numéro de pièce 6123-002, LPYLT numéro de pièce 6527-001 Modèle : Hammerhead™** – numéro de pièce 67003, 67004, 67006, 67006-001, 67007-001, 67008-001 Modèle : Galeo Alpha** – 67020-002, 67020-005, 67020-008, 67020-011, 67020-014, 67020-017, 67020-020, 67020-023 Modèle : Manuel Galeo – 67020-001, 67020-004, 67020-007, 67020-010, 67020-013, 67020-016, 67020-019, 67020-022 *Batterie chimique activée par l'eau **Gonflage activé par l'eau disponible sur ces modèles
Autres moyens d'identification	Gilet de flottaison, gilet de flottaison, engin de flottaison, autogonflable, n° UN 2990, Classe 9
Usage recommandé	Le gilet de flottaison est destiné à être utilisé comme dispositif de flottaison / de flottaison
Restrictions d'utilisation	Gonflé au moyen du gaz comprimé, le gilet de flottaison ne doit pas être utilisé ou stocké à proximité d'objets pointus pour éviter tout risque de perforation. Certains modèles sont équipés d'un système de gonflage activé par l'eau.
Identifiant du fournisseur initial	Tulmar Safety Systems Inc.
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC 613-996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

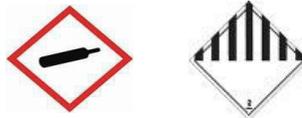
Classification Dioxyde de carbone CO₂, gaz comprimé, n° de CAS 124-38-9, n° UN 1013, Classe 2.2 Batterie au lithium, batterie au lithium CR123A ou batterie alcaline fournie avec l'équipement, n° UN 3481, Classe 9.

Dangers inhabituels Le gilet de flottaison contient une bouteille de gaz comprimé, qui peut se vider ou éclater sous l'effet de températures extrêmes ou d'un incendie. Le dioxyde de carbone déplace l'air et est asphyxiant à des concentrations élevées.

Le gilet de flottaison peut se gonfler automatiquement sans avertissement en cas d'incendie ou de chaleur excessive. Certains modèles de gilets de flottaison sont équipés de dispositifs ou systèmes de gonflage activés par l'eau qui dépendent de la dissolution d'un comprimé soluble pour déclencher le gonflage. Le gilet de flottaison peut se gonfler de lui-même sans avertissement s'il est en contact avec de l'eau.

Autres dangers Voir section 5

Éléments d'étiquetage



SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	Concentration	Nom commun / Synonymes	Autres identificateurs
Dioxyde de carbone	124-38-9	Comprimé	CO ₂ ,	CO ₂
Batterie au lithium	S/O	S/O	Cellules	n° ONU 3481

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En général, lorsqu'un gilet de flottaison à emballage unique est manipulé, activé et porté correctement, il présente peu de risques pour votre santé ou votre sécurité.

En cas de contact avec le gaz CO₂;

- | | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Déplacez-vous dans un endroit bien ventilé, exposé à l'air frais et consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Si le tissu oculaire est gelé, consulter immédiatement un médecin; si le tissu n'est pas gelé, rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. En cas d'irritation, de douleur, d'enflure ou de répercussions persistantes sur la vision, consulter un médecin dans les meilleurs délais. |
| Contact avec la peau | Le CO ₂ liquéfié peut provoquer des gelures / engourdissements en cas de contact avec la peau. NE PAS frotter la ou les zones touchées ni les rincer à l'eau : éliminer rapidement la source de contamination; couper soigneusement autour de la partie du vêtement qui colle la ou les zones touchées de la peau et enlever le reste du vêtement. Couvrir délicatement la zone touchée à l'aide d'un pansement stérile. Consulter immédiatement un médecin. |
| Ingestion | NE PAS provoquer de vomissements, consulter immédiatement un médecin. |

Les renseignements ci-dessous concernant les batteries ne s'appliquent qu'aux modèles de gilets de flottaison équipés de feux maritimes alimentés par une batterie activée par l'eau ou une batterie au lithium.

Dans des conditions normales d'utilisation, les batteries sont hermétiquement fermées. Les mesures de premiers secours ci-dessous s'appliquent aux batteries ouvertes ou présentant une fuite;

- | | |
|------------------------------|--|
| Inhalation | Déplacez-vous dans un endroit bien ventilé, exposé à l'air frais et consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune trace du produit chimique. Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Enlever les vêtements contaminés et laver la peau avec de l'eau et du savon. |
| Ingestion | NE PAS provoquer de vomissements, consulter immédiatement un médecin. |

Dans des conditions normales d'utilisation, les batteries chimiques activées par l'eau ne présentent pas de risque pour la santé.

- | | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Dans des conditions normales d'utilisation, la batterie ne présente pas de risque pour la santé. |
| Contact avec les yeux | Le contact du contenu de la batterie avec les yeux peut provoquer une irritation. Dans des conditions normales d'utilisation, les premiers soins ne sont pas nécessaires. Si la batterie est activée et que le produit entre en contact avec les yeux, rincez abondamment les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Si cela est facile, retirez les lentilles cornéennes et continuez à rincer à l'eau. |
| Contact avec la peau | Dans des conditions normales d'utilisation, la batterie ne présente pas de risque pour la santé. |
| Ingestion | Dans des conditions normales d'utilisation, la batterie ne présente pas de risque pour la santé. |

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

De grands volumes d'eau, du dioxyde de carbone, des extincteurs chimiques, des extincteurs à poudre, du sable. L'eau n'éteindra peut-être pas les batteries en feu, mais elle refroidira les batteries adjacentes et empêchera la propagation du feu. Les incendies impliquant des batteries au lithium peuvent être maîtrisés en inondant lesdites batteries dans d'eau. Toutefois, le contenu de la batterie réagit au contact de l'eau pour former l'hydrogène gazeux. Dans un espace confiné, l'hydrogène gazeux peut constituer un mélange explosif. Dans cette situation, les agents extincteurs sont recommandés. Un agent extincteur éteindra des batteries au lithium en feu.

Agents extincteurs appropriés

La batterie chimique activée par l'eau contient du magnésium qui, s'il s'enflamme, doit être éteint à l'aide d'un agent extincteur de classe D ou étouffé à l'aide du sable.

Agents extincteurs inappropriés

S/O

Dangers spécifiques liés au produit

En cas de stockage en grandes quantités, le CO₂ libéré peut chasser l'oxygène contenu dans l'air et provoquer une asphyxie rapide. En cas d'incendie, le matériau revêtu d'uréthane ignifuge dégage des fumées toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Aérer d'abord la zone et porter un inhalateur protecteur et des vêtements de protection.

Les intervenants d'urgence doivent porter un appareil respiratoire autonome. La combustion des batteries au lithium produit des fumées d'hydroxyde de lithium toxiques et corrosives, ainsi que du gaz sulfureux.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Les matières dangereuses sont contenues dans des unités scellées à l'intérieur du gilet de flottaison conditionné. Les déversements ne devraient présenter aucune menace si les unités scellées ne sont pas percées.

Le gilet de flottaison peut contenir des batteries activées par l'eau. Par conséquent, portez des vêtements de protection appropriés. Gaz comprimé, se protéger contre les gelures et ventiler la zone.

Ventiler la pièce ou les zones pour éviter une concentration élevée de CO₂ en cas de rejet accidentel.

Éviter l'exposition aux vapeurs électrolytiques provenant de batteries ouvertes ou présentant une fuite.

Porter des lunettes de sécurité dotées de protections latérales lors de la manipulation d'une batterie ouverte ou présentant une fuite. Les sources d'inflammation doivent être éliminées. Manipuler le matériau avec précaution.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le CO₂ se dissipe dans l'atmosphère extérieure. Ne laisser aucun déchet, si ce n'est que le gilet, qui peut être nettoyé en vue d'un usage ultérieur. Peut contenir des batteries, éliminer conformément aux réglementations locales.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité en matière de manutention	Ne pas chauffer ou percer la bouteille de CO ₂ . Ne pas laisser tomber ou écraser les gilets conditionnés. NE PAS TIRER LA CORDE DE GONFLAGE , car cela activera le système de gonflage.
Conditions de sûreté en matière de stockage	Stocker le gilet de flottaison dans un endroit frais et sec, à l'abri de la chaleur excessive, des flammes nues et de l'humidité. Le gilet de flottaison peut contenir des batteries activées par l'eau

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		Limite d'exposition autorisée par OSHA	
	Moyenne pondérée en fonction du temps (MPT)	Limite d'exposition de courte durée (LECD)	Moyenne pondérée en fonction du temps (MPT)	Limite d'exposition de courte durée (LECD)
Dioxyde de carbone	5 000 ppm	30 000 ppm	5 000 ppm	30 000 ppm

Remarque :

Contrôles d'ingénierie appropriés	Ventilation mécanique rejetant l'air à l'extérieur, enceinte personnelle, fonctionnement à distance ou automatisé, alimentation en air de remplacement
Mesures de protection individuelle	
Protection des yeux et du visage	Lunettes de sécurité
Protection de la peau	Gants de protection contre les agents chimiques
Protection des voies respiratoires	Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque les concentrations d'oxygène sont faibles ou si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition professionnelle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	S/O
Odeur	S/O
Seuil olfactif	S/O
pH	S/O
Point de fusion et point de congélation	S/O
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	S/O
Point d'éclair	S/O
Taux d'évaporation	S/O
Inflammabilité (solides et gaz)	S/O
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	S/O
Tension de vapeur	S/O
Densité de vapeur (air = 1)	S/O
Densité relative (eau = 1)	S/O
Solubilité dans l'eau	S/O
Solubilité dans d'autres liquides	S/O
Coefficient de partage, n-Octanol / Eau (Log Kow)	S/O
Température d'auto-inflammation	S/O
Température de décomposition	S/O
Viscosité	S/O

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	S/O
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
Risque de réactions dangereuses	S/O
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur et des objets tranchants. Peut former des fumées nocives en cas d'incendie.
Matériaux incompatibles	S/O
Produits de décomposition dangereux	Le CO ₂ sera rejeté dans l'atmosphère, et le gilet de flottaison restera intact.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

_Inhalation ____ Contact avec la peau _____ Contact avec les yeux ____ Ingestion

Toxicité aiguë

LC50	Non classifié
LD50 (orale)	Non classifié
LD50 (cutanée)	Non classifié

Remarque :

Corrosion / Irritation cutanée	Ne représente pas un irritant pour la peau
Lésion oculaire grave / Irritation	Peut provoquer une irritation oculaire légère.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	S/O
Dangers par aspiration	S/O
Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées	S/O
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	S/O

Cancérogénicité : Aucun composant cancérigène n'a été identifié

Nom chimique	IARC	ACGIH®	OSHA
S/O	S/O	S/O	S/O

Remarque :

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture	Aucun effet n'a été signalé
Fonction sexuelle et la fertilité	Aucun effet n'a été signalé
Effets sur ou via l'allaitement	Aucun effet n'a été signalé
Mutagénicité sur les cellules germinales	S/O
Effets d'interaction	S/O

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Le CO2 peut être nocif pour la vie aquatique
Persistence et dégradation	S/O
Potentiel de bioaccumulation	S/O
Mobilité dans le sol	S/O
Autres effets nocifs	S/O

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	L'élimination doit être conforme aux règlements locaux et aux lois en vigueur.
-------------------------------	--

SECTION 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Réglementation	n ° ONU	Désignation officielle de transport	Nom technique (pour N.S.A. entrée)	Classe(s) de danger relatif(s) au transport	Instructions d'emballage IATA
	2990	Gilet de flottaison	Engin de flottaison autogonflable	9	955

Précautions spéciales	S/O
Dangers environnementaux	S/O
Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC	S/O

SECTION 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui nécessitent un rapport pour ce produit.

SECTION 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de la plus récente version révisée

20 mars 2023